

Unité d'Enseignement : 1.2-S2 : Santé publique et économie de la santé

Semestre : 2

Compétence : 5

ECTS : 2

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins.
Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde.
S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire

Éléments de contenu

Les concepts en santé publique et santé communautaire : prévention, promotion de la santé, indicateurs, déterminants, ...
La santé dans le monde : organismes internationaux, problèmes prioritaires, chartes, ...
L'organisation de la politique de santé publique en France : structures, planification nationale (plan national de santé publique, PNSP), régionale (plan régional de santé publique, PRSP), actions prioritaires, ...
L'organisation de l'offre publique et privée et des systèmes de soins (établissements de santé, établissements médicaux-sociaux, réseaux, médecine de ville, permanence des soins, professionnels de santé...)
L'organisation de la veille sanitaire (agences, services de l'Etat, ...) Les filières de soins : accès, proximité, suivi et continuité, prévention primaire secondaire et tertiaire.
Les réseaux de soin : intervention dans la cité, liens avec les partenaires et intervenants sociaux (enseignants, éducateurs, justice) mutualisation de moyens avec le médico-social.
Epidémiologie : répartition, fréquence, gravité des états pathologiques.
Economie de la santé :
Le budget de la santé, la consommation, les dépenses nationales, la maîtrise des coûts,...
Le rôle de l'Etat, des citoyens, du marché.

Recommandations pédagogiques

Cette première approche vise à sensibiliser l'étudiant à son rôle d'acteur de la santé publique. Elle lui permet de se situer dans l'environnement organisé de l'offre de santé en France. Elle lui fait comprendre la place et le rôle des différents modèles d'organisation et de gestion des services de santé dans l'ensemble de l'offre de soins et de santé.
Les éléments de cette UE seront complétés dans l'UE 1.2. S3, et repris à chaque fois que nécessaire dans les UE suivantes.

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite de connaissances.

Critères d'évaluation

Exactitude des connaissances